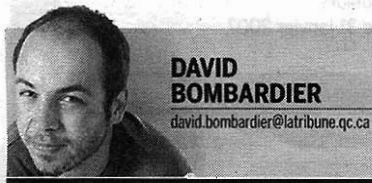


# Transport adapté: une journée de grève mouvementée

La première journée de grève des chauffeurs du transport adapté a donné lieu à de l'inflation verbale et à du piquetage devant les bureaux de la Société de transport de Sherbrooke. La direction de la STS et le syndicat des chauffeurs du transport adapté s'accusent mutuellement de faire preuve de mauvaise foi.



IMACOM. JESSICA GARNEAU



DAVID BOMBARDIER

david.bombardier@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Accusations de part et d'autre, usagers privés de transport alors qu'on leur avait promis le contraire, inflation verbale... Décidément, la première journée de grève des chauffeurs du transport adapté a été mouvementée, hier.

En matinée, des dizaines d'usagers n'ont pu profiter du service régulier de taxi pour se rendre au Centre Notre-Dame-de-l'Enfant. Ils devaient participer à des ateliers, à des plateaux de travail et au centre de jour.

Raison invoquée par la Société de transport de Sherbrooke (STS): la liste des demandes de transport fournie par le service de répartition était incomplète. En entrevue à *La Tribune*, la répartitrice syndiquée ayant rempli cette tâche, Édith Bergeron, a soutenu qu'aucune demande n'avait été retranchée de la liste fournie à l'employeur. La STS

compte néanmoins lancer une enquête afin de savoir exactement ce qui s'est passé.

Du côté de Taxis de Sherbrooke, impossible d'obtenir des réponses du président, Marc Kirouac. Seul un communiqué rappelait que cette entreprise effectue du transport adapté pour le compte de la STS depuis 1983 et non seulement depuis hier. La compagnie voulait ainsi corriger l'image de briseur de grève que lui a accolée le président de la CSN-Estrie, Jean Lacharité.

En après-midi, la situation était vraisemblablement rétablie du côté des taxis puisque des dizaines d'usagers ont pu se rendre jouer aux quilles comme prévu au Centre communautaire de loisir Sherbrooke.

Lors d'une conférence de presse en après-midi, la présidente de la STS, Dany Lachance, a par ailleurs accusé le syndicat de ne pas avoir respecté l'entente sur les services essentiels. Selon elle, les chauffeurs «ont refusé d'aller chercher neuf personnes qui devaient se rendre au Centre de réadaptation de l'Estrie pour y recevoir des traitements de physiothérapie, des soins médi-

caux qui sont clairement identifiés dans la liste du Conseil des services essentiels».

Le président du syndicat affilié à la CSN, Claude Vaillancourt, a vivement réagi à cette accusation lorsqu'il en a été informé par *La Tribune*. «L'employeur ne nous a jamais contactés pour nous le dire. Si on l'avait su, on aurait assuré le service», a-t-il insisté.

En omettant ainsi d'informer le syndicat, la direction de la STS a elle-même violé l'entente sur les services essentiels conclue entre les deux parties, prétend Jean Lacharité, de la CSN-Estrie.

Cette entente prévoyait «la mise en place d'un comité de coordination des services essentiels chargé de veiller à l'application de l'entente et de régler les problèmes pouvant survenir au cours de la grève de 24 heures». Deux syndiqués et deux cadres faisaient partie de ce comité.

Contrairement à ce que prévoyait la STS jeudi, il y a donc eu beaucoup plus de 90 usagers touchés par cette grève d'une journée. Impossible, toutefois, de connaître le nombre exact d'usagers ayant été privés de transport.